



Le Mardi 14 mai 2019, à l'occasion de la 26^{ème} Journée Mondiale de la Fibromyalgie (date officielle le 12 mai), nous vous accueillerons lors d'un stand d'informations ouvert à tous et sans inscription préalable entre 10h et 16 h dans le hall de B1A à l'Hôpital Bretonneau au CHRU de Tours.

Cette journée est organisée en partenariat avec le Centre pour le Traitement de la Douleur de l'hôpital Bretonneau au CHRU de Tours et l'association FIBROMYALGIE AGIR ENSEMBLE.

La fibromyalgie est une maladie qui se caractérise par des douleurs diffuses chroniques et une hypersensibilisation centrale entraînant une très grande fatigue. Y sont associés des troubles du sommeil, paresthésies, colopathies, céphalées etc ... Ce qui en fait une maladie complexe et souvent invalidante dont découle fréquemment une déficience cognitive.

Les études démontrent qu'entre 2 % et 6 % de personnes en France touchées par la fibromyalgie, majoritairement des femmes. A ce jour des enfants, des adolescents ou des jeunes adultes ainsi que des personnes âgées sont également diagnostiqués.

Les critères diagnostiques établis en 1990 par l'American College of Rheumatology ont été affinés en 2010 et 2016 pour un diagnostic prenant un peu plus en compte le discours du patient lors de l'examen clinique.

La recherche progresse dans l'étude de la fibromyalgie et il est mis en évidence des anomalies sur les circuits et l'interprétation de la douleur par le cerveau chez la personne fibromyalgique. Les symptômes douloureux varient d'un sujet à l'autre tant dans leur intensité que dans leur fréquence.

Le diagnostic est dit d'élimination. Il peut être établi par un rhumatologue, un généraliste ou un neurologue. La prise en charge est nécessairement pluridisciplinaire en rhumatologie, en neurologie, par des techniques manuelles diverses et variées, la relaxation, ainsi que l'aide d'un psychologue lorsque la douleur devient trop difficile à gérer dans la vie quotidienne, ce que proposent les centres de la douleur des établissements de santé.

Bien qu'évoquée au début du siècle dernier, la fibromyalgie n'est reconnue qu'en 1992 par l'Organisation Mondiale de la Santé, puis en France par l'Académie de Médecine et la Haute Autorité de Santé. En mai 2016, une commission d'enquête parlementaire a été créée, et en octobre elle a déposé un rapport comprenant 20 propositions visant à reconnaître la fibromyalgie comme une maladie, augmenter l'effort de recherche, former les personnels de santé, favoriser les traitements non médicamenteux, instituer un parcours de soins et harmoniser et développer la prise en charge.

